

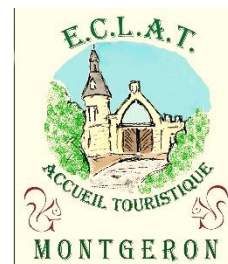
AGENDA 2024

Dimanche 21 janvier	Galette des Rois
Lundi 29 janvier	Musée de la Poste à Paris
Mercredi 28 février	Une journée à Saint-Germain-en-Laye
Mardi 5 mars	Concert de piano
Jeudi 14 mars	Assemblée Générale
Vendredi 22 mars	Musée de la Légion d'Honneur
Dimanche 28 avril	Château de Chantilly
Jeudi 13 juin	Domaine de Monthyon chez Jean-Claude Brialy
Samedi 22 juin Dimanche 23 juin	Deux jours à Nancy
Dimanche 27 octobre	Les choristes au Grand Rex

RAPPEL

Seules les personnes à jour de leur cotisation peuvent s'inscrire aux sorties.

Bulletin composé, édité et imprimé par l'association E.C.L.A.T.
Directrice de la publication Marie-Andrée LARUE



E.C.L.A.T.

ENTENTE CULTURE LOISIRS

ACCUEIL TOURISTIQUE

Association Loi de 1901

LE BULLETIN

des adhérents de l'association E.C.L.A.T.
N° 80 décembre 2023

Que nous réserve 2024



Les Jeux Olympiques



Année bissextile



Elections européennes

De belles découvertes avec E.C.L.A.T.



64 avenue de la République 91230
Montgeron - 01 69 83 13 41
Du mardi au vendredi de 14 h 30 à 17 h 30
Le samedi de 10 h à 12 h 30
N° d'appel du portable lors des sorties : 06 17 19 10 56
E-mail : contact@otmontgeron.com
Site Internet : <http://www.otmontgeron.com>

Chères Adhérentes, Chers Adhérents,

Ces derniers mois vous nous avez témoigné votre confiance et votre amitié en participant en nombre à nos activités. Nous vous en remercions chaleureusement.

L'équipe de bénévoles se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année 2024 pour vous et vos proches.

Dans le dernier bulletin je vous informais que mon mandat allait se terminer à la prochaine Assemblée Générale. Je faisais appel aux bonnes volontés pour venir seconder l'équipe en place. A ce jour, personne n'a manifesté son intention de nous rejoindre.

Soyez assurés que nous ferons le nécessaire pour la pérennité de notre association. Nous serons en mesure de vous en dire plus lors de la convocation à l'Assemblée Générale.

Comptant sur votre fidélité, amicalement.

La Présidente
Marie-Andrée LARUE

IMPORTANT

Les organismes de transport public franciliens (R.A.T.P. et S.N.C.F.) ne délivrent plus de tickets T (métro et bus).

Il appartiendra à chacun de se munir :

- **Pour les trajets en R.E.R. avec correspondance métro, un ticket de R.E.R. qui est toujours valable**
- **Pour les trajets en R.E.R. suivis du bus le pass « Navigo Easy » est nécessaire (achat en gare de Montgeron possible).**

INSCRIPTIONS AUX SORTIES

Les sorties sont exclusivement réservées aux adhérents à jour de leur cotisation.
Pour toute sortie, vous devez vous inscrire auprès de l'accueil ou par écrit. Nous n'accepterons par téléphone que les inscriptions en liste d'attente. Toute inscription ne sera considérée comme ferme et définitive qu'après règlement de la totalité du montant correspondant, c'est pourquoi des espèces ou un chèque vous seront demandés lors de l'inscription.

Pour les sorties dont le montant est inférieur à 100 € vous pouvez verser un acompte forfaitaire de 30 € ou payer immédiatement la totalité.

Pour les sorties dont le montant est supérieur à 100 €, un acompte de 30 % (montant arrondi) sera possible ou versement de la totalité.

Dans certains cas, lorsque les prestataires l'exigeront ce taux pourrait-être porté à 50 %. Le solde devra obligatoirement être payé un mois avant la sortie. Les chèques remis sont immédiatement encaissables. Si vous souhaitez régler en espèces, nous vous remercions de faire l'appoint, dans la mesure du possible, car nous ne disposons que de peu de monnaie.

En raison des frais inhérents au dispositif des cartes bancaires, il ne nous est pas possible de vous proposer ce mode de paiement.

FRAIS D'ANNULATION

Pour les sorties ne faisant pas l'objet d'un contrat avec des prestataires (exemple : sortie spectacle), et si l'association n'est pas en mesure de revendre les places ou de se faire rembourser le montant de la sortie, il sera conservé le montant ci-après :

- de 20 à 10 jours avant la date : 30% du tarif
- de 9 à 2 jours avant la date : 70% du tarif
- la veille ou le jour même : 100% du tarif.

Pour les sorties et voyages faisant l'objet d'un contrat avec des prestataires incluant des conditions d'annulation, celles-ci s'appliquent en lieu et place de celles ci-dessus. Ces conditions seront communiquées sur demande aux participants dès l'inscription ferme. L'association se réserve le droit d'annuler toute sortie du fait d'un nombre insuffisant de participants ou toute autre raison de force majeure, dans ce cas les sommes versées seront restituées aux personnes inscrites.

POURBOIRES :

Les règles comptables exigeant des justificatifs, il nous est impossible d'inclure dans nos tarifs le montant des pourboires aux chauffeurs ou autres... qui sont laissés à votre convenance lors de nos sorties ou spectacles.

COTISATIONS

Pour vous inscrire à nos sorties, vous devez être à jour de votre cotisation dont le montant par personne est le suivant jusqu'au 31 Décembre 2024 (valable pour l'année civile).

- 20 € par adulte (>15 ans)
- 7 € de 11 à 15 ans,
- gratuit jusqu'à 10 ans inclus.

La cotisation vous permet de recevoir bulletins, flashes infos... et de participer aux manifestations réservées aux adhérents.

Expositions dans les locaux

- Du 3 au 30 janvier 2024, tableaux de Madame Cécile Veyrat, thème la nature.
- Du 1^{er} au 28 février, tableaux de Monsieur Claude Salson, thème des Jeux Olympiques.
- Du 1^{er} au 28 mars œuvres de Chintah Khoosy en techniques diverses.
- Du 2 au 29 avril, exposition de Madame Ping.
- Du 2 au 30 mai, exposition de Madame Françoise Marin .
- Du 3 au 29 juin, exposition de patchwork.

Du côté de la Société d'Histoire Locale

Les conférences auront lieu à 14h30 à la Maison de l'Amitié.
Au programme, en projet :

- Mercredi 7 février 2024 à 14h30, conférence « la Révolution en chansons des années 1960 » par Olivier Lazzarotti, géographe, professeur à l'université de Picardie.
- Mercredi 13 mars 2024 à 14h30, « Ils ont choisi l'Essonne », par Jacques Longuet, autour de personnalités qui ont particulièrement marquées notre département.

VOYAGE AU QUEBEC AVEC L'A.F.M.

L'Association des Familles de Montgeron (01 69 40 71 81) propose à ses adhérents un voyage de 10 jours et 8 nuits au Québec du 5 au 14 octobre 2024.

Au programme de ce voyage :

- Montréal : Mont Royal, stade olympique, basilique Notre-Dame...
- Région de la Mauricie, les Trois Rivières, centre Boréal, repas dans une cabane à sucre.
- Région du Saguenay, lac Saint-Jean, musée amérindien...
- Croisière d'observation des baleines.
- Québec, château Frontenac, Hôtel du Parlement, Petit-Champlain...
- Parc de la chute Montmorency, découverte de l'île d'Orléans.
- Cantons de l'est : Magog, Mont Orford, Abbaye St-Benoît-du Lac.

Dimanche 21 janvierGalette des Rois

Nous vous espérons nombreux pour partager un moment festif et convivial et déguster la galette des rois.
Rendez-vous à 14h30 à la Ferme de Chalandray.

Lundi 29 janvierVisite du musée de la Poste à Paris

Installé au cœur du quartier de Montparnasse, le musée de la Poste nous surprend avec ses collections riches et anciennes, autour de l'univers postal. On y trouve plus de 400 000 pièces historiques, philatéliques et artistiques qui nous racontent l'histoire

des services postaux français, mais aussi celle de la France.

La visite de ce musée sera commentée.

De plus, si vous le souhaitez, vous pourrez à titre individuel profiter de l'exposition "*Nouvelles du paradis, la carte postale de vacances*" prolongez les vacances en explorant l'histoire de cet objet touristique.



Aquarelle de Kermabon, Musée de la Poste

Tarif : 15 € R.V. 12h40 gare de Montgeron pour RER D de 12h58 puis bus n° 91.

Inscription jusqu'au 13 janvier dans la limite des places disponibles.

Mercredi 28 février Une journée à Saint-Germain-en-LayeLe matin : visite guidée du château Vieux

Résidence royale pendant six siècles, le château a accueilli successivement 29 rois. Trois souverains y sont nés : Henri II, Charles IX et Louis XIV, ainsi que Marguerite de Valois plus connue sous le nom de Reine Margot.



Après la présentation historique des lieux, le guide vous emmènera dans la cour et la chapelle du château puis vers les intérieurs, actuel musée d'archéologie nationale. Sur la grande terrasse dessinée par le Nôtre vous bénéficierez de la vue panoramique sur Paris et la Vallée de la Seine.

Déjeuner dans un restaurant à proximité.

Dans l'après-midi : Visite du Musée Départemental Maurice Denis

Labellisé "Maison des Illustres", ce musée entend remettre en valeur le site unique qui l'abrite soit un hôpital général construit à l'époque de Louis XVI puis transformé en demeure par le peintre Maurice Denis (1870-1943) qui l'acquiert en 1914 et le baptise le Prieuré. Entouré d'un vaste jardin en terrasse, planté de grands arbres et habité de sculptures, le musée offre de beaux volumes intérieurs propices à la contemplation des œuvres de l'artiste et de ses amis. Point fort de la visite : la découverte de la chapelle Saint-Louis, entièrement décorée par l'artiste de peintures et de vitraux.

Tarif : 110 € - acompte possible 33 € Solde à payer avant le 28 janvier.

Départ 8h15 arrêt devant Super U - 8h20 Centre Commercial de la Forêt.

Inscriptions jusqu'au 3 février dans la limite des places disponibles (25 personnes).

NANCY (suite)

15h : direction Montgeron : sur le retour, arrêt dans la ville de Toul pour une visite libre et notamment de la Cathédrale Saint-Etienne, magnifique édifice de conception romane et d'architecture gothique qui se trouve au carrefour de différents courants stylistiques et s'impose par sa beauté et son originalité. Elle possède un cloître admirable, particularité qu'elle partage avec la Collégiale Saint Gengoult, ancienne église des chanoines située au cœur du centre historique de la Ville.

A voir aussi les fortifications ainsi que l'Hôtel de Ville, ancien palais épiscopal.

Tarif :

- 410 € jusqu'à 20 personnes
- 380 € de 21 à 25 personnes

Acompte possible 110 € - Solde à payer avant le 22 mai.

Supplément chambre individuelle : sera précisé ultérieurement

Départ 7h arrêt devant Super U - 7 h 05 Centre Commercial La Forêt.

Inscription jusqu'au 3 février dans la limite des places disponibles.

Dimanche 27 octobre**Les Choristes au Grand Rex**

Ce film culte fête ses 20 ans sur la scène du Grand Rex pour un ciné-concert. 60 musiciens et un chœur d'enfants interpréteront la bande originale du film pendant sa projection sur écran géant en parfaite synchronisation avec les images.

Le film :

En 1948, Clément Mathieu, professeur de musique sans emploi accepte un poste de surveillant dans un internat de rééducation pour mineurs. Le système répressif appliqué par le directeur Rachin, bouleverse Mathieu. En initiant ces enfants difficiles à la musique et au chant choral, Mathieu parviendra à transformer leur quotidien.

Tarif : 66 € acompte possible 30 € Solde à payer avant le 27 septembre.

Transport en RER horaire précisé dans le prochain bulletin.

Inscription jusqu'au 13 mars dans la limite des places disponibles.

Samedi 22 juin et dimanche 23 juin Deux jours à Nancy

Samedi 22 Juin :

- arrivée à Nancy pour le déjeuner au restaurant.

- visite de la « ville vieille" (centre historique) dont le charme se dévoile grâce à ses bijoux d'architecture et, notamment la place Stanislas décorée de grilles en fer forgé et de fontaines rococo, la place de la Carrière, le palais ducal...



- Visite du musée des Beaux-Arts : à côté des tableaux signés Tintoret, Caravage, Rubens, Delacroix, Monet ou encore Picasso, nombre de peintres lorrains sont exposés : Claude Le Lorrain, Victor Trouvé, Etienne Cournault...

La collection de verreries Daum y est aussi présentée et vous permettra de découvrir 100 ans de production de la célèbre manufacture.

- 19h: **dîner au restaurant** et nuitée dans un hôtel 2**.

Si vous le souhaitez, vous pourrez ensuite vous rendre à pied à la place Stanislas pour y voir le nouveau spectacle de vidéo-projection.

Dimanche 23 Juin :

- 9h : visite de la **Villa Majorelle** et des immeubles Art Nouveau.

Œuvre de l'architecte Henri Sauvage, cette magnifique demeure a été construite pour l'ébéniste et artiste Louis Majorelle. Elle est située à quelques centaines de mètres du fameux musée de l'Ecole de Nancy, seul musée consacré aux arts décoratifs de la période Art Nouveau à l'incroyable créativité.



- 12H30 **déjeuner** au restaurant. (suite page 9)

Mardi 5 mars

Concert de piano

A 14h30 au Carré d'Art, Joël Meillat se mettra au piano pour notre plus grand plaisir. Participation libre au profit de la Ligue contre le Cancer. Un pot de l'amitié sera offert à l'issue du récital.

Jeudi 14 mars

Assemblée Générale à l'Astral

Un courrier vous sera adressé en début d'année. Réservez votre journée dès maintenant.

Vendredi 22 mars

Visite du musée de la Légion d'Honneur

Situé au sein de l'hôtel de Salm, le musée de la Légion d'honneur et des ordres de chevalerie présente ses collections uniques au monde.

En 1911, à la suite du succès rencontré par une exposition intitulée « La Légion d'Honneur et les décorations françaises », l'idée d'une présentation permanente des médailles françaises naît. En 1925, après la Première Guerre mondiale, le projet ressurgit. L'aile des anciennes écuries du palais est transformée en musée grâce à une souscription ouverte parmi les légionnaires et les médaillés militaires.

Depuis 2008, le musée est devenu une référence internationale grâce au dépôt de la fabuleuse collection du plus grand collectionneur d'ordres et décorations au monde, l'Italien Antonio En 2016 nouveaux travaux, le musée accueille ses visiteurs avec des salles enrichies de nouvelles œuvres. Des écrans interactifs permettent aux visiteurs de comprendre le fonctionnement actuel de la Légion d'Honneur.



Tarif € - 15 €

R.V. 13h gare de Montgeron pour R.E.R. D de 13h13.

Inscriptions jusqu'au 2 mars dans la limite des places disponibles (20 pers.).

Dimanche 28 avril

Une journée au château de Chantilly

En matinée : visite du château.

C'est l'un des joyaux du patrimoine français et aussi l'œuvre d'un homme au destin exceptionnel : Henri d'Orléans, duc d'Aumale, fils du dernier roi des Français, Louis-Philippe. Ce prince, considéré comme le plus grand collectionneur de son temps, a fait de Chantilly l'écrin de ses innombrables chefs-d'œuvre et manuscrits précieux. Le

duc d'Aumale a appelé cet ensemble le «musée Condé» en hommage aux princes du même nom.

La visite se poursuivra au 1er étage du château où se situent les grands appartements qui servaient de lieux de réception et d'habitation aux princes de Bourbon-Condé. Formidable exemple des décors d'apparat du XVIIIe siècle, ils offrent une grande variété d'objets d'art, de mobilier et de peintures de maîtres. Pillés en grande partie durant la Révolution, ils ont été réaménagés au XIXe siècle.

Déjeuner dans les cuisines de Vatel.

Suivra un spectacle équestre dans le Musée Vivant du cheval.

La journée se terminera par une balade commentée en petit train pour découvrir le parc conçu par le Nôtre et le Grand Canal.

Tarif : 130 € - acompte possible 40 € Solde à payer avant le 28 mars.

Départ 8h devant Super U - 8h05 Centre Commercial la Forêt.

Inscription jusqu'au 2 février dans la limite des places disponibles (25 personnes).

Jeudi 13 juin

Domaine de Monthyon (77)

Un après-midi chez Jean-Claude Brialy

Près de Paris, en Seine-et-Marne, il est un lieu magique tant on y ressent la présence de Jean-Claude Brialy qui sut lui donner une âme.

Passée une belle grille en fer forgé, un premier jardin pentu et ombragé conduit aux dépendances et au château ceint de deux tours d'angle à poivrière. Il renferme une succession de pièces décorées avec un soin exquis et le goût du chineur que fut l'artiste.

Au rez-de-chaussée, la salle à manger où le maître des lieux recevait à dîner chaque week-end le Tout-Paris, précède le salon des angelots puis le salon Barbara où trône un piano Erard des années 1930. Le domaine a été légué par son propriétaire à la ville de Meaux.

La visite sera guidée.

L'après-midi se terminera par un goûter dans le centre-ville de Meaux.



Tarif : 60 € - acompte possible 30 € Solde à payer avant le 7 mai.

Départ 13h30 devant Super U - 13h35 Centre Commercial La Forêt.

Inscription jusqu'au 14 mai dans la limite des places disponibles (groupes de 15 personnes maximum).